

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2015

**Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents :** M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Christelle EYCHENNE, M. Ludovic LANDRÉ, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Christian CHARRIERE, Mme Christelle MURON, M. Lucien ESTINES, M. Jean-Claude RICHARD, Mmes Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, Laurence CROZAT, Sylvie NIVOIX, MM. Yannick SEYCHAL, Cédric ARNAUD.

**ABSENTS EXCUSES :** M. Jacques BRUNEL et Mme Séverine CARTON qui ont respectivement donné procuration à M. Bernard GERVAIS et à Madame Laurence CROZAT

**ABSENTE :** Mme Florence BERTHE

Secrétaire de séance : M. Lucien ESTINES

Préalablement, M. Denis TAMAIN apporte les condoléances du Conseil municipal à M. Jean-Claude RICHARD pour le décès de sa mère et à M. Christian CHARRIERE pour le décès de son beau-père.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal

- Concernant la Commission Communale d'Aménagement Foncier,  
. DESIGNE, parmi les membres du Conseil municipal, M. Yannick SEYCHAL, en qualité de titulaires, et MM. Ludovic LANDRÉ et Franck CHAUVE, en qualité de suppléants ;  
. DESIGNE parmi les propriétaires forestiers qui se sont portés candidats, MM. Claude DEJOB et Gérard DELAIRE, en qualité de titulaires et MM. Pierre MARCOUX et Marcel BREUIL, en qualité de suppléants ;

. PROCEDE à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis (18 voix chacun) :

Titulaires : MM. Joël FORTUNIER, Jean-Paul DUSSUPT et Thierry GERBAULT ;  
Suppléants : MM. Gabriel ROUSSET et Hugo TAMAIN ;

- Concernant le projet de déclassement d'une petite partie du terrain issu du domaine public au Montcel,

. PREND connaissance de l'observation consignée sur le registre d'enquête publique,

. PREND connaissance du rapport du Commissaire-Enquêteur,  
. APPROUVE le déclassement de cette petite partie du terrain public et fixe les conditions de cette cession afin de permettre à un habitant de réaliser correctement l'assainissement individuel de sa maison d'habitation ;

- DECIDE de s'approprier les biens sans maître situés aux lieudits « Bouffevent » et « La Planche », conformément à la procédure et autorise le Maire à prendre l'arrêté d'incorporation de ces immeubles dans le domaine communal ;

- prend connaissance du bilan relatif au Temps d'Activités Périscolaires et décide de reconduire cette opération à l'identique pour l'année scolaire 2015/2016 ;

- approuve les écritures d'ordre budgétaire concernant des travaux de voirie réalisés en 2014 afin de permettre leur inscription à l'inventaire communal ;

- donne un avis favorable à la demande de subvention présentée par M. GIRAUDIER, au titre des réfections de façade des immeubles, et approuve la modification budgétaire correspondante ;

- approuve une recette au titre de remboursement d'un sinistre (fuite d'eau à l'école publique) et autorise le Maire à l'encaisser ;
- prend connaissance de divers courriers
  - . et confirme sa décision que les effectifs des écoles sont toujours ceux donnés par les directeurs à la rentrée scolaire ;
  - . décide de ne pas prendre en compte la dernière proposition reçue individuellement par tous les élus concernant la parcelle cadastrée section AB, n° 228, et donc de maintenir également sa décision de reprendre ce terrain aux conditions énoncées dans l'acte de vente ;
  - . de mettre sur le site Internet de la mairie le courrier reçu, et les documents annexes, de l'Association du Vent du Haut-Forez qui a été transmis au sénateur M. FOURNIER afin d'informer les administrés.

Puis l'Assemblée est informée de la lettre de l'Association Sportive des Boules qui remercie la municipalité pour les travaux réalisés au stade.

Ensuite le projet de la réforme territoriale est longuement évoqué ainsi que la lettre du Diocèse relative à la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école St Charles.

A propos d'informations sont données aux élus :

- . la cérémonie du 14 juillet est fixée au mardi 14 juillet 2015 à 19 heures,
- . le marché du 15 août avancé au vendredi 14 août 2015.

Enfin il est décidé de recruter un jeune, cet été, pour un mois ; celui-ci étant actuellement en stage au service technique et donnant entière satisfaction. A propos du personnel, M. le Maire et M. Bernard GERVAIS félicitent les employés communaux qui ont œuvré samedi soir et dimanche matin pour réparer la fuite d'eau Rue des Tilleuls.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 20.